

## DOCUMENTS A FOURNIR

- Fiche des renseignements 2020/2021,
- Fiche des renseignements médicaux sous-enveloppe,
- Attestation d'assurance,
- Attestation du règlement intérieur.

### **ATTENTION :**

Tous les documents sont à transmettre au **plus tard le 18 septembre 2020** soit à la mairie, soit auprès des animateurs du service enfance jeunesse. Passé de délai, aucun enfant ne sera accueilli sans fiche sanitaire.

## DOCUMENTS A FOURNIR

- Fiche des renseignements 2020/2021,
- Fiche des renseignements médicaux sous-enveloppe,
- Attestation d'assurance,
- Attestation du règlement intérieur.

### **ATTENTION :**

Tous les documents sont à transmettre au **plus tard le 18 septembre 2020** soit à la mairie, soit auprès des animateurs du service enfance jeunesse. Passé de délai, aucun enfant ne sera accueilli sans fiche sanitaire.